

**Heurt de l'aile droite du planeur avec le sol, interruption du remorquage,
cheval de bois, basculement sur le dos**

Aéronef	Planeur Schempp-Hirth Nimbus 2 immatriculé F-CEDA
Date et heure	Lundi 13 août 2012 à 13 h 25 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome de Rouen vallée de Seine (76)
Conséquences et dommages	Pilote blessé, planeur détruit

⁽¹⁾Heure locale.

CIRCONSTANCES

Le pilote explique que lors du roulement au décollage en piste 23 non revêtue, à environ 60 km/h, il a l'impression que la demi-aile droite touche le sol. Ses actions pour remettre les ailes à l'horizontale s'avèrent inefficaces. Il ne peut empêcher le planeur de débiter un cheval de bois. Il largue le câble de remorquage, le planeur se retourne, bascule sur le dos puis s'immobilise sur la piste.

Les témoignages du pilote de remorqueur et l'assistant chargé de tenir la demi-aile gauche corroborent les propos du pilote du planeur. Ils n'ont pas permis d'apporter d'éléments supplémentaires à la compréhension de l'accident.

Lors du décollage, le vent était sensiblement de face avec une vitesse de 7 à 8 kt.

La dernière opération de « roulage » de la piste a eu lieu en 2009 ; cette opération est renouvelée en moyenne tous les trois ans en fonction des dégradations de la surface de celle-ci. Cependant, compte tenu de son état actuel, la piste nécessite un « re-surfage » qui aura lieu en 2013, faute de disponibilité des moyens techniques.

L'expérience du pilote était de 1 322 heures de vol, 182 heures sur type dont 17 dans les trois mois précédents. Le pilote avait connaissance de l'état de la surface de la piste.

CONCLUSION

L'enquête n'a pas permis de déterminer les causes de l'accident.

Il est possible que l'état de la piste ait entraîné des difficultés à contrôler le planeur en roulis lors du roulement au décollage.